

**Compte rendu du CSAL
du 27/03/2026**



CSAL du vendredi 27 mars 2026 à 9h30

L'ordre du jour du CSAL était le suivant :

Point N°1 : PV CSAL du 2 décembre 2025 (pour approbation) ;

Point N°2 : Evolution des emplois 2026 (pour information) ;

Point N°3 : Déménagement du SPF/SDE (pour avis) ;

Point N°4 : Division Collectivités Locales : modification de l'organigramme - transfert de la Mission au PDF à compter du 01/04/2026 (pour information) ;

Point N°5 : Bilan de la campagne des avis (pour information) ;

Point N°6 : Présentation d'une étude sur les effectifs du SDIF (pour information) ;

Questions diverses

Après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, le compte rendu du CSAL du 2 décembre 2025 a été approuvé.

La direction a précisé que le service du SGAMI (secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur) va déménager et venir s'installer au RDC du centre des Finances Publiques de Versailles 12 rue de l'école des postes. Il a annoncé également que la réforme des PCE serait abordé au prochain CSAL du 14 avril 2026.

Point N°2 : Evolution des emplois 2026

La loi de Finances pour 2026 prévoit la diminution de 550 emplois exprimés en équivalent temps plein. Compte tenu des transferts d'emploi (Centres de gestion financière et taxes douanières + 117, le volume de variation des emplois est de -433 ETP en 2026 pour la DGFIP.)

Un nouveau référentiel emploi en ETP a été créé. Pour la DDFIP des Yvelines au 1er janvier 2026, il sera de 1 295 ETP.
3 emplois en ETP sont prélevés au Service de Publicité Foncière de Versailles (2 cadres B et 1 cadre C) pour financer des emplois qui ont été implantés dans les SAPF
un transfert d'un emploi cadre A des PCE vers la DIRCOFI

Point N° 3 : Déménagement du SPF/SDE (pour avis)
Information sur le projet de densification du CFIP de Versailles.
Le CFIP de Versailles va faire l'objet d'une densification avec l'arrivée de 84 résidents de la plateforme CHORUS du SGAMI IDF.
Le service s'installera sur la totalité du RDC du bâtiment A dont une partie est actuellement occupée par la trésorerie hospitalière de Versailles. La mise en place de ce projet implique une réorganisation de plusieurs autres services SDE, CID et local syndical au sein du bâtiment B.
La densification du site du CFIP de Versailles va accentuer la pression sur le parking. Les conditions d'accès au parking feront l'objet d'un resserrement selon des critères de priorisation et d'éloignement géographique.

Vote :

Pour : 4

contre:1

Abstention : 4

Point N°4 : Division Collectivités Locales : modification de l'organigramme – transfert de la Mission au PDF à compter du 01/04/2026

La division SPL est actuellement rattachée au Pôle Gestion publique. Elle sera rattachée au pôle Gestion fiscale à compter du 1er avril 2026.

Point N°5 : Bilan de la campagne des avis

- maintien d'un accueil physique à la volée et sur RDV :lundi matin mercredi matin et vendredi matin 71 601 accueils physiques.
- priorisation e-contact (objectif 75%) et téléphone(forte progression du taux de décroché téléphonique)
- planification des RDV physiques à la seule main des agents de la DGFIP, après un 1^{er} contact téléphonique.

Point N°6 : Présentation d'une étude sur les effectifs du SDIF

Le calibrage fait par la Direction des effectifs su SDIF des Yvelines en rapportant la charge de travail aux ETP de chacun des SDIF de la RIF, ne semble pas incohérent.

QUESTIONS DIVERSES :

- L'avenir des PCE est toujours en suspend.

Pour l'alliance CFDT-CFTC cette réorganisation s'inscrit dans la continuité des suppressions de service.

Les agents des PCE disposent d'une expertise reconnue et opérationnelle. Les PCE fonctionnent efficacement dans leur configuration actuelle. Les collègues de PCE ne comprennent pas pourquoi on restructure des services qui fonctionnent très bien !

L'éclatement des missions fait craindre, à terme, de nouvelles suppressions d'emplois notamment pour les SIE.

L'alliance CFDT-CFTC rappelle que moderniser le contrôle fiscal ne doit pas se faire au détriment des services, des missions et des agents.